

COMMUNE
de
WIMMENAU



Arrêté N° 16/2022

Fermeture temporaire du passage à niveau PN19 – Rue des Rochers

Le Maire de la Commune de WIMMENAU,

- VU le code de la route ;
- VU le code de la voirie routière ;
- VU le code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU la demande de la société ALSACE NACELLES SERVICES, sis 1 rue du Neufeld à 67720 WEYERSHEIM

ARRETE

Article 1er : En raison de travaux SNCF, le passage à niveau pour piétons « PN19 » sera fermé temporairement.

Article 2 : Cet arrêté est valable à compter **du vendredi 18 novembre 2022 à 20h30 jusqu'au samedi 19 novembre à 05h00.**

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- ° M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de LA PETTE PIERRE
- ° M. le Sous-Préfet de Saverne
- ° M. le Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin
- ° M. le Responsable du Centre d'Entretien et Exploitation de Bouxwiller de la CEA
- ° ALSACE NACELLES SERVICES à Weyersheim

Wimmenau, le 06 Octobre 2022

Le Maire

Gilbert SAND

